

DÉNOMINATION DE CHEMINS

à Chêne-Bougeries

Du 30 Décembre 1924

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements de l'Intérieur et de
l'Agriculture et des Travaux Publics;

ARRÊTE:

D'approuver la délibération du Conseil Municipal de la Commune de *Chêne-Bougeries* en date du 28 Novembre 1924, par laquelle ce Conseil décide de dénommer comme suit deux des chemins vicinaux donnant accès sur la rue du Vieux-Chêne:

- 1^o Chemin Deluc.
- 2^o Chemin de la Ruelle.

Certifié conforme:

Le Chancelier: Théodore BRET.
